

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et un

Et le 25 février

à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel TERREAUX

**Présents :** ERIC BICHAUD, DELPEY STEPHANE, HELLIAN JOEL, KADOUCH LAURENT, LAGORCE CHANTAL, LENTIGNAC JULIE, PALI EUGJEN, PINOTTI VIVI, RANDONNIER ELODIE, SANCHEZ MARIELLE, TERREAUX DENIS, TERREAUX MICHEL

**Absents excusés :** GOYER FABRICE, MURAT GINETTE, RAYGADE ISABELLE

**Pouvoirs :** GOYER FABRICE suppléé par ERIC BICHAUD, MURAT GINETTE suppléée par TERREAUX MICHEL, RAYGADE ISABELLE suppléée par STEPHANE DELPEY.

M. BICHAUD ERIC a été nommé secrétaire de séance.

### **1/ PRET RELAIS POUR TRAVAUX D INVESTISSEMENT**

Le conseil municipal par 13 POUR et 2 ABSTENTIONS autorise le Maire à signer le prêt relais de 700 000 € dans l'attente du versement des subventions relatives aux travaux de l'école.

### **2/COMPTE DE GESTION 2020**

Le conseil municipal à l'unanimité adopte le compte de gestion 2020.

### **3/ COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

Le conseil municipal à l'unanimité adopte le compte administratif 2020.

### **4/ AFFECTATION DE RESULTAT**

Le conseil municipal à l'unanimité décide :

De procéder à l'affectation de résultat au 1068 pour 345 284.93 €

De reprendre au BP de 2021 au compte 002R la somme de 167 119.64 €

De reporter le déficit d'investissement au 001R pour un montant de 92 883.23 €

### **5/ SUBVENTIONS 2021**

Après délibération, le conseil municipal par 12 POUR et 3 ABSTENTIONS vote les subventions suivantes et précise les modalités de versement.

Caisse des écoles :	1 500 €	} 1 <sup>er</sup> versement de 50 % en juin 2021 et le solde en novembre 2021 en fonction des réalisations.
Comité des fêtes :	3 000 €	
La boîte à jouer :	18 000 €	
Judo :	300 €	
Tennis :	300 €	
Lembra Africafest :	2 000 €	

Secours populaire :	100 €	} Versement en totalité en juin 2021.
Villages d'enfants SOS France :	100 €	
Resto du cœur :	100 €	
Fondation Rousseau :	200 €	

Total : 25 600 €

## 6/ TAXES 2021

Le conseil municipal par 10 POUR 2 CONTRE 3 ABSTENTIONS décide de retenir les taux suivants pour 2021 :

FONCIER BATI : 26.27 %

FONCIER NON BATI : 85.17 %

## 7/ BUDGET 2021

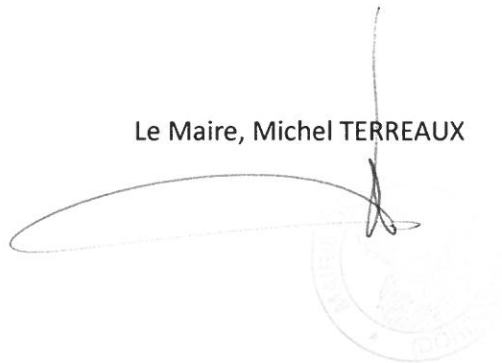
Le conseil municipal par 13 POUR 2 CONTRE vote le budget 2021 :

SECTION FONCTIONNEMENT 1 013 818.64 €

SECTION INVESTISSEMENT 2 326 383.93 €

Fin de la réunion à 22 h 50

Le Maire, Michel TERREAUX

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a vertical line and a small flourish. Below the signature is a faint, circular official stamp with illegible text.